

Commission d'évaluation : Réalisation du 23/11/2021



ILOT 3/P2 – NICE ARENAS (06)



Maître d'Ouvrage

SOGEPROM

Architecte

**LECLERCQ
ASSOCIES**

BE Technique

INGEROP

AMO QEB

KATENE

Contexte

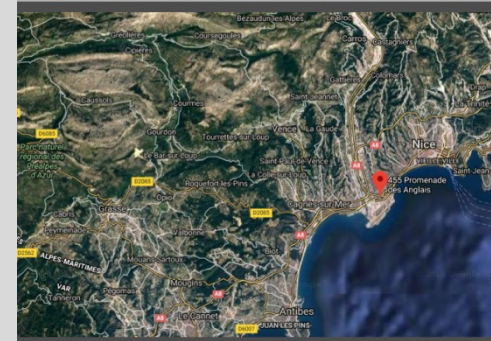
Le projet consiste en un aménagement de la parcelle nommée îlot 3/P2, actuellement en friche dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National EcoVallée de la Ville de Nice.

Cette opération de construction vise à créer un projet mixte de 29 113 m² SDP composé de 2 bâtiments :

- un bâtiment tertiaire relié par des passerelles à l'Est (10 816 m² SDP)
- un bâtiment multi usages à l'Ouest, regroupant une résidence étudiante, un hôtel 4*, une résidence de tourisme, un programme de logements collectifs et un parking aérien sur 5 niveaux.

Le projet porte sur l'ensemble tertiaire de bureaux soumis à de multiples certifications :

- Cadre de référence pour la qualité environnementale **CRQE** de l'EPA EcoVallée traité au niveau 1
- Démarche Bâtiment Durable Méditerranéen **BDM** au niveau Bronze
- Certification **BREEAM** délivrée par le BRE au niveau Very Good



Enjeux Durables du projet



- **Revaloriser de façon qualitative une friche urbaine**
 - Espaces extérieurs adaptés au contexte local et complément d'offres de services
 - Libre circulation des différents flux (piétons, vélos) sur la parcelle sans clôture et favorisant la mobilité douce (locaux vélo et commodités associées)



- **Assurer un confort favorable aux futurs occupants tout en maîtrisant les consommations de ressources**
 - Conception bioclimatique tirant avantage d'une bonne stratégie du froid, s'appuyant sur des équipements performants, déjà éprouvés et low-tech permettant de viser un calcul thermique RT 2012 -30% et une baisse des consommations d'eau



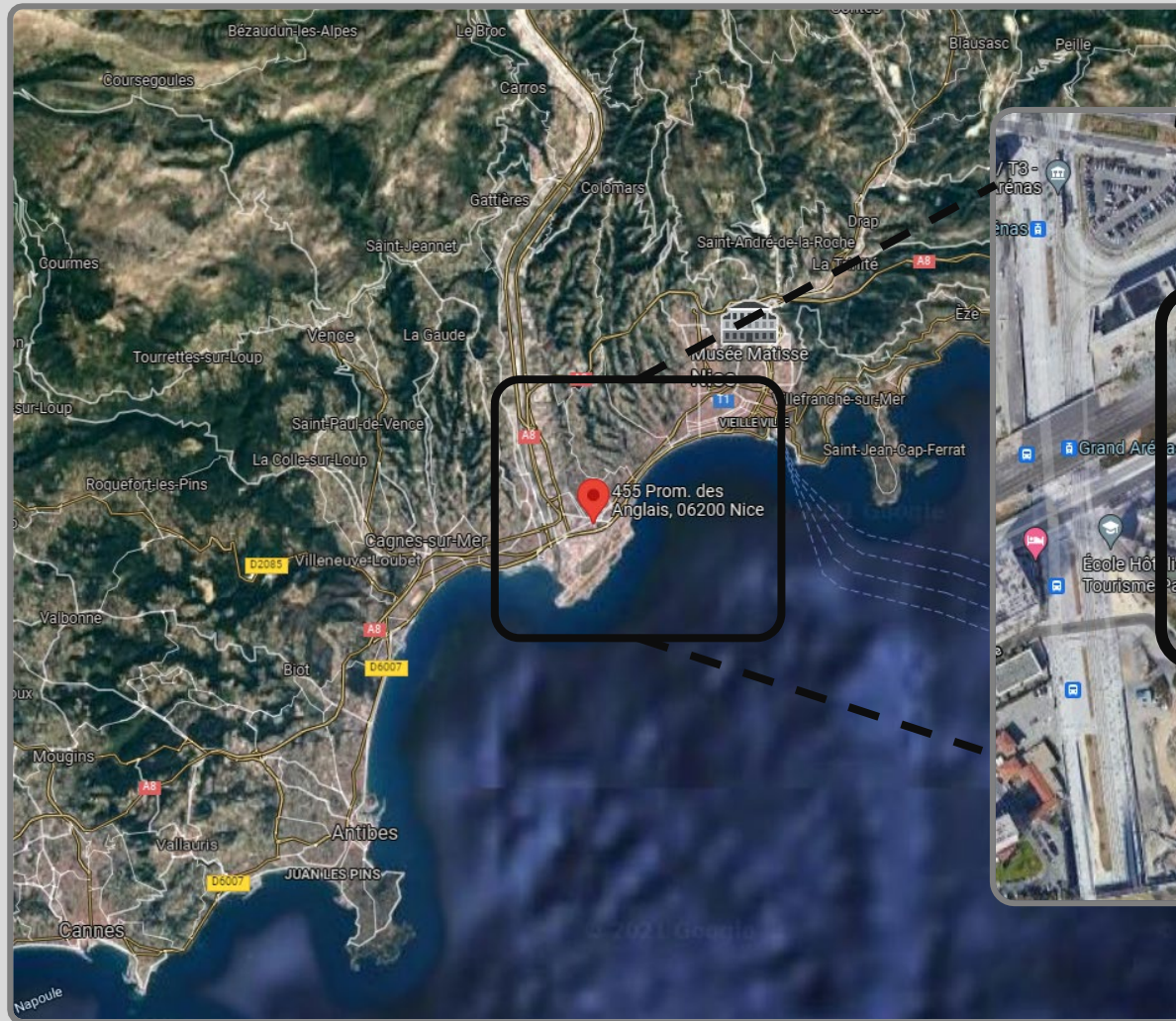
- Confort acoustique performant
- Efforts effectués sur la Qualité d'air intérieure par le choix de revêtements intérieurs faiblement émissifs en polluants



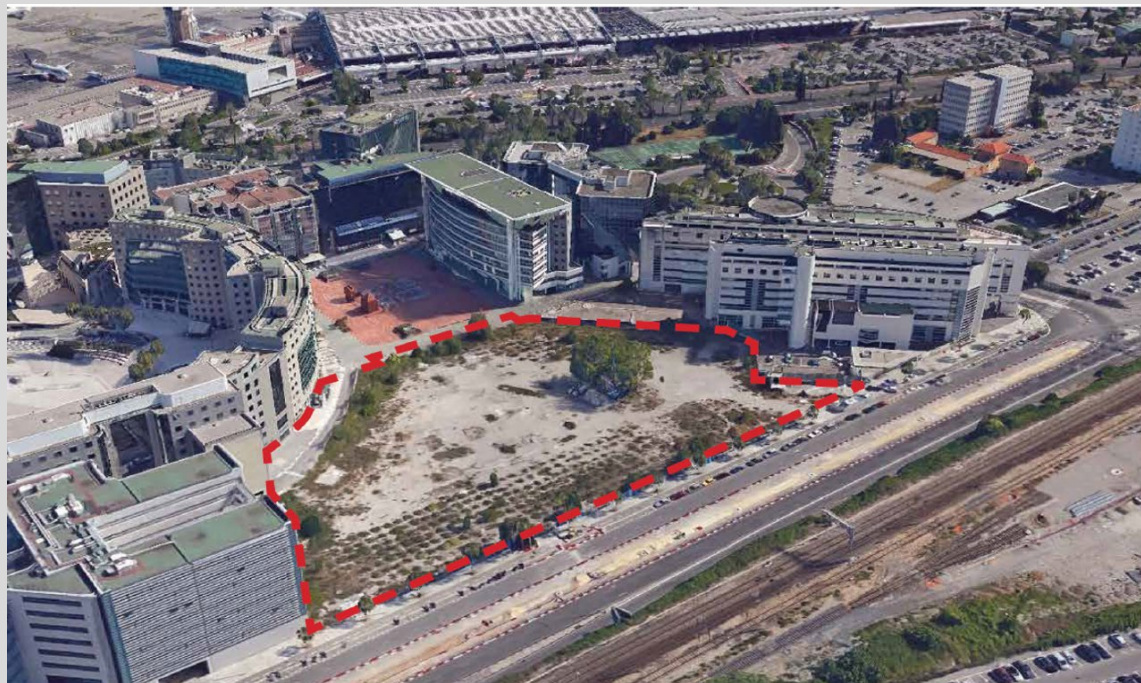
- Confort visuel maîtrisant les risques de surchauffes estivales

Le projet dans son territoire

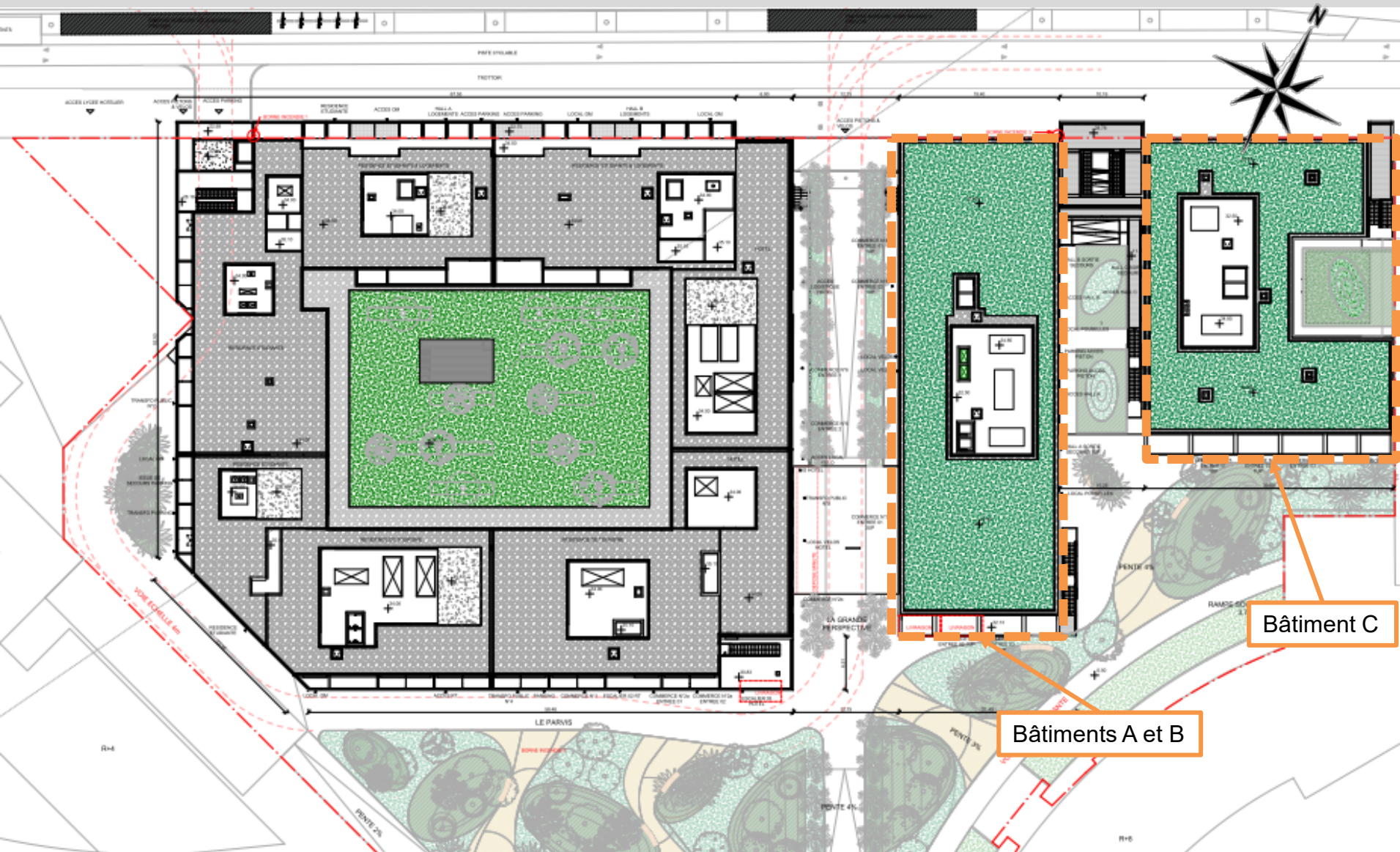
Vues satellite



Le terrain et son voisinage



Plan masse



Bâtiment C

Bâtiments A et B

Façades



Façade sud (AB)



Façade sud (C)

Façades



Façade nord (C et AB)



Façade ouest (AB)

Fiche d'identité

Typologie

- **BUREAUX** sur 2 bâtiments (AB) et (C)

Surface

- **10 816 m² SDP**

Altitude

- 10 m

Zone clim.

- H3

Classement bruit

- BR2/BR3
- **CATEGORIE CE2**

BBIO (neuf) Ubat (reno)

- Bâtiment **A** : **Bbio** – 40%
- Bâtiment **B** : **Bbio** – 36%
- Bâtiment **C** : **Bbio** – 42%

Consommation d'énergie primaire (selon Effinergie)*

- Bâtiment **A** : 78.3 kWhEP.m².an / **Cep** – 40%
- Bâtiment **B** : 88.5 kWhEP.m².an / **Cep** – 33%
- Bâtiment **C** : 64.9 kWhEP.m².an / **Cep** – 50%

Production locale d'électricité

- **Non**

Planning travaux Délai

- Prévu : 24 mois
- Réel : 31 mois
- Du 01/19 au 07/21

Enveloppe	R (m ² .K/W)	Composition prévue en conception	Evolution en réalisation
Murs extérieurs	Prévu 3.95 m².K/W Réalisé 3.95 m².K/W	<ul style="list-style-type: none"> • Enduit – 20 mm • Béton – 250 mm • Isolant ITI Th 32 – 120 mm • BA 13 	<ul style="list-style-type: none"> • Enduit – 20 mm • Béton – 250 mm • Isolant ITI Th 32 – 120 mm • BA 13
Plancher	Prévu 4.80 m².K/W Réalisé 4.80 m².K/W	<ul style="list-style-type: none"> • Revêtement intérieur • Béton – 160 mm • Isolant fibre de bois Th38 – 180 mm 	<ul style="list-style-type: none"> • Revêtement intérieur • Béton – 160 mm • Isolant fibre de bois Th38 – 180 mm
Traitement des ponts thermiques		<ul style="list-style-type: none"> • Traitement des liaisons façades – plancher intermédiaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement des liaisons façades – plancher intermédiaire
Toiture	Prévu 6.59 m².K/W Réalisé 6.59 m².K/W	<ul style="list-style-type: none"> • Végétalisation – 300 mm • Membrane bitumineuse • Isolant Th32 – 200 mm • Béton – 225 mm • Faux-plafond 	<ul style="list-style-type: none"> • Végétalisation – 300 mm • Membrane bitumineuse • Isolant Th32 – 200 mm • Béton – 225 mm • Faux-plafond
Toiture technique	Prévu - Réalisé 5.50 m².K/W		<ul style="list-style-type: none"> • Membrane bitumineuse • Isolant Th32 – 165 mm • Béton – 225 mm • Faux-plafond

Equipement	Prévu en conception	Evolution en réalisation
Ventilation	<ul style="list-style-type: none"> • CTA Double flux (SFP < 0.6 W/m³.h) ○ CTA (Bât A) = 12 000 m³/h ○ CTA (Bât B) = 10 500 m³/h ○ CTA (Bât C) = 18 000 m³/h 	<ul style="list-style-type: none"> • CTA Double flux ○ CTA (Bât A) = 12 555 m³/h ○ CTA (Bât B) = 11 090 m³/h ○ CTA (Bât C1) = 8 670 m³/h ○ CTA (Bât C2) = 10 035 m³/h
Chauffage	<ul style="list-style-type: none"> • PAC Air/eau 2 tubes ○ P(AB)= 204 kW – COP > 3.40 ○ P(C)= 175 kW – COP > 3.40 • VCV 2 tubes ○ Puissance CH des émetteurs : 40 W/m² 	<ul style="list-style-type: none"> • PAC Air/eau 2 tubes ○ P(A)= 118 kW – COP > 2.30 ○ P(B)= 118 kW – COP > 2.24 ○ P(Cx2)= 118 kW – COP > 3.30
ECS	<ul style="list-style-type: none"> • Ballons ECS électriques décentralisés de faibles volumes (15 litres) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ballons ECS électriques décentralisés de faibles volumes (30 litres)
Refroidissement	<ul style="list-style-type: none"> • PAC Air/eau 2 tubes ○ P(AB)= 460 kW – EER > 4.30 ○ P(C)= 390 kW – EER > 4.30 • VCV 2 tubes ○ Puissance FR des émetteurs : 90 W/m² 	<ul style="list-style-type: none"> • PAC Air/eau 2 tubes ○ P(A)= 202 kW – EER > 2.70 ○ P(B)= 227 kW – EER > 2.75 ○ P(C)= 202 kW – EER > 2.70

Les acteurs du projet

MAITRISE D'OUVRAGE ET UTILISATEURS

MAITRISE D'OUVRAGE

SOGEPROM (92)



AMO

BUILDERS & PARTNERS
(06)



AMO QEB

KATENE (69)



UTILISATEURS

MAITRISE D'ŒUVRE ET ETUDES

ARCHITECTE

LECLERCQ
ASSOCIES (75)

LECLERCQ
ASSOCIES

BE TCE

INGEROP (06)



PAYSAGISTE

AGENCE FARAGOU (06)



AGENCE
FARAGOU

ECONOMISTE

MAZET&ASSOCIES (75)



Les acteurs du projet

ENTREPRISE GENERALE

DUMEZ COTE
D'AZUR (06)



Chronologie du chantier



Visite
02/07/2019

Visite
10/08/2019

Visite
19/12/2019

Visite
03/03/2020

Visite
15/12/2020

Visite
18/02/2021

Visite
05/05/2021

Visite
06/07/2021

Chronologie du chantier



Visite
02/07/2019

Visite
10/08/2019

Visite
19/12/2019

Visite
03/03/2020

Visite
15/12/2020

Visite
18/02/2021

Visite
05/05/2021

Visite
06/07/2021

Chronologie du chantier



Visite
02/07/2019

Visite
10/08/2019

Visite
19/12/2019

Visite
03/03/2020

Visite
15/12/2020

Visite
18/02/2021

Visite
05/05/2021

Visite
06/07/2021

Chronologie du chantier



Visite
02/07/2019

Visite
10/08/2019

Visite
19/12/2019

Visite
03/03/2020

Visite
15/12/2020

Visite
18/02/2021

Visite
05/05/2021

Visite
06/07/2021

Photos du projet fini



Photos du projet fini



Le Chantier/ La Construction

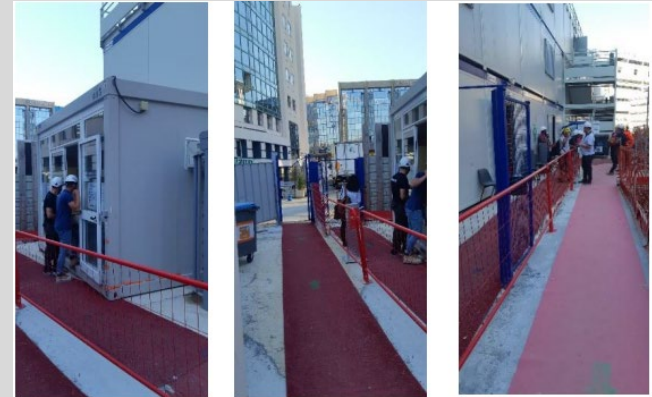
COVID-19:

- Arrêt de chantier pendant 3 mois de mi-Mars à mi-Juin 2019
- Allongement des délais d'approvisionnement
- Mise en place de contrôle sanitaire et renforcement du nettoyage de la base vie
- Défection(détection) COVID: identifier les cas contact et respecter les gestes barrières

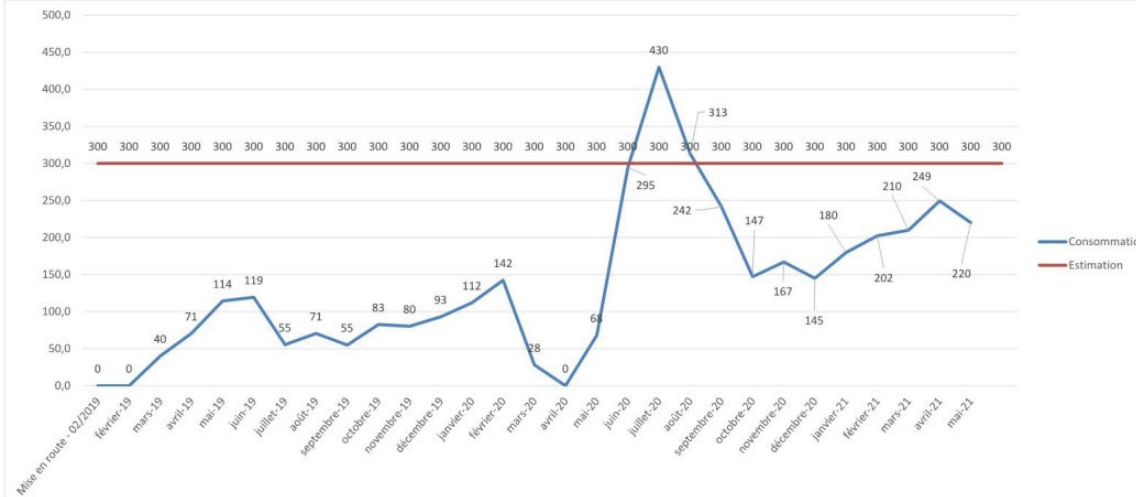
Respect du PLU et en particulier la limitation des Hauteurs de bâtiments (proximité de l'aéroport)

Désengagement du fabricant du store MERMET alors que le produit était validé et commandé pour non-conformité au FLJ

Réalisation des pré-dalles pour toutes les zones directement sur des tables coffrantes mises en place sur site alors que peu de place disponible



Maitrise des impacts environnementaux du chantier



Date (jj/mm/aaaa)	Relevé compteur Carré (m³)	Conso Carré (m³)	Relevé compteur Bureaux (m³)	Conso Bureaux (m³)	Relevé compteur Base vie (m³)	Conso Base vie (m³)	Conso générale (m³)
Mise en route - 02/2019	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
février-19	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
mars-19	26,0	26,0	14,0	14,0	0,0	0,0	40,0
avril-19	66,0	40,0	31,0	17,0	13,5	13,5	70,5
mai-19	129,0	63,0	66,0	35,0	29,8	16,3	114,3
juin-19	199,0	70,0	98,0	32,0	47,0	17,2	119,2
juillet-19	217,0	18,0	109,3	11,3	73,0	26,0	55,3
août-19	259,0	42,0	114,8	5,5	96,0	23,0	70,5
septembre-19	289,0	30,0	122,8	8,0	113,0	17,0	55,0
octobre-19	328,9	39,9	139,2	16,4	139,4	26,4	82,6
novembre-19	348,9	20,0	173,7	34,5	165,1	25,7	80,2
décembre-19	403,9	55,0	186,7	13,1	190,0	25,0	93,0
janvier-20	457,9	54,0	213,8	27,1	220,9	30,9	142,3
février-20	540,9	83,0	233,1	19,3	260,9	40,0	142,3
mars-20	557,3	16,4	234,6	1,5	271,0	10,1	28,1
avril-20	-	-	-	-	-	-	-
mai-20	605,7	48,4	237,2	2,6	288,0	17,0	68,0
juin-20	830,8	225,1	248,2	11,0	346,6	58,6	294,7
juillet-20	1 178,3	347,5	260,8	12,6	416,3	69,7	429,8
août-20	1 429,7	251,4	271,6	10,8	467,0	50,7	312,9
septembre-20	1 600,6	170,9	285,4	13,8	524,0	57,0	241,7
octobre-20	1 681,1	80,5	294,9	9,5	581,0	57,0	147,0
novembre-20	1 773,8	92,7	304,2	9,3	646,0	65,0	167,0
décembre-20	1 853,0	79,2	308,9	4,7	707,1	61,1	145,0
janvier-21	1 948,8	95,8	315,6	6,7	784,4	77,3	179,8
février-21	2 066,9	118,1	327,2	11,6	857,0	72,6	202,3
mars-21	2 189,2	122,3	341,4	14,2	930,2	73,2	209,7
avril-21	2 344,0	154,8	357,8	16,4	1 008,3	78,1	249,3
mai-21	2 481,8	137,8	370,6	12,8	1 077,6	69,3	219,9
		#N/A		#N/A		#N/A	#N/A

Suivi des consommations en eau pour chaque zone du chantier : Bureaux - Carré - Base Vie

- La consommation totale d'eau sur l'ensemble du chantier est de 3930 m³
- Un pic de consommation a été constaté en juin, juillet et août 2020. Cette surconsommation est justifiable par :
 - Arrosage des prédalles
 - Débuts des travaux de maçonneries
 - En août, des travaux d'hydrodémolition ont eu lieu dans le bâtiment CARRE.

Nota : les consommations en avril 2020 sont égales à zéro à cause de l'arrêt total du chantier. Cela est dû à l'apparition du COVID. Cet arrêt prouve qu'il n'y a pas eu de consommations et donc pas de fuites.

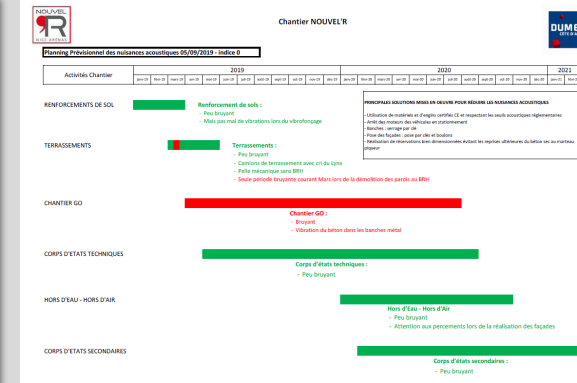
Maitrise des impacts environnementaux du chantier

Nuisances acoustiques

- L'entreprise utilise du matériel et des engins possédant un certificat de conformité réglementaire (CE) -> Tableau de suivi
- Les dispositions mise en place sur site pour limiter le bruit
- Un autocontrôle a été réalisé en phase gros-œuvre pour s'assurer que les émergences acoustiques réglementaires ont été respectées.

Communication et Suivi des réclamations des riverains

- Lettre d'information distribuée dans tout le quartier de l'ARENAS
- Affichage du planning d'avancement ainsi que du planning de phases bruyantes aux deux entrées du chantier
- Boîtes aux lettres/à réclamations mises en place aux deux entrées du chantier
- Traitement de 3 réclamations pour le projet



LETRE D'INFORMATION

Monsieur, Monsieur,

Comme vous avez pu le constater, le chantier NOUVEL R se situe au Boulevard René Cassin, démarré au mois de décembre 2019 en progressant.

Cette opération vise à construire deux ensembles de bâtiments :

- Le premier, nommé le « Carré » sera à usage de bureaux et comprendra une résidence hôtelière, un hôtel, une résidence étudiante, des logements, des commerces et des espaces de parking au centre.
- Le second sera composé de bâtiments de bureaux sur 6 niveaux avec un niveau de parking enterré construit à l'arrière du projet.

La société Duméz Côté d'Azur, filiale de VINEL Construction France, a été désignée par le promoteur Ruppert pour réaliser ces travaux qui devraient se terminer en mai 2021.

Le chantier est ouvert de 7h00 à 17h30 les grandes plages de construction à venir sont les suivantes :

- Construction du Gros Œuvre : Avril 2020 à Juillet 2020
- Corps d'Etat Techniques : Mai 2020 à Août 2020
- Cloacifluent : Janvier à Octobre 2020
- Corps d'Etat Secondaires : Janvier 2020 à Février 2021

Cette opération vise un haut niveau de certifications environnementales et Ruppert comme les autres chantiers ont à cœur de limiter au maximum les nuisances générées par le chantier :

- Un système d'atténuation acoustique est en place pour garantir la sécurité de tous aux abords du chantier.
- Un plan d'information pour les riverains est présenté à chaque entrée du site. Vous y trouverez, en particulier, un tableau d'avancement des travaux ainsi qu'une boîte aux lettres pour nous faire part de vos remarques ou questions.

Vous pouvez joindre l'équipe encadrante au 06 93 46 57 96, pendant les horaires d'ouvertures du chantier.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

L'équipe DUMÉZ CÔTÉ D'AZUR



Maitrise des impacts environnementaux du chantier

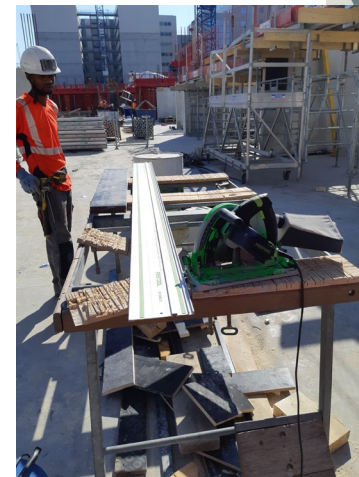
- Pollution du sol

Equipements mise en place permettant de contenir et absorber des fuites de fuel et/ou d'huile :



- Pollution de l'air

- Mises en place de bâches de protection sur les bennes à déchets par le prestataire déchets lors du transport
- Les aspirateurs de chantier ainsi que les sacs à poussière sont utilisés en permanence sur chantier
- Mise en place de filets le long du trottoir Cassin pour récupérer les éventuelles chutes de matériaux
- Bouchage des gaines et tuyauteries pendant la phase travaux



Maitrise des impacts environnementaux du chantier

• Pollution de l'eau

- Utilisation de produits chimiques à faible impacts sur l'environnement
- L'emploi d'huile de décoffrage d'origine végétale (biodégradable) est exigé : huile de décoffrage (classement SYNAD minimum 4 gouttes) 100% végétales et 60% biodégradables (avec une teneur en produits dangereux < 2,5%).

-> Utilisation de la PIERI Décobio 330

CLASSIFICATION SYNAD DES AGENTS DE DÉMOULAGE		
Version 2015		
SÉCURITÉ FEU		▲▲
	HYGIÈNE	▲▲▲▲
UTILISATEURS / ENVIRONNEMENT	COV	▲▲▲
	BIODÉGRADABILITÉ	▲▲▲
▲ Critère Escalable ▲ Critère d'Escalable		

• Gestion des eaux de ruissellement

Il a été mis en place certaines dispositions qui évitent aux eaux qui ruissellent de se charger :

- Stockage des produits polluants sur rétention et à l'abri des intempéries.

Les seules fuites possibles étaient accidentelles et traitées en direct avec les kits anti-pollution -> **Le personnel a été formé à l'utilisation de ces kits lors des ¼ h environnement**

- Mise en place des systèmes ECOTRI/ECOLAV pour contenir les eaux chargées en ciment
- Mise en place d'une zone de lavage étanche pour les bennes à béton



Les différents tests et étalonnages à la réception / tests à GPA

- Autocontrôles
 - Aspect général des réseaux de ventilation
 - Réseaux aérauliques
 - Condensats
 - Débit hydraulique et de ventilation
 - Désenfumage ...
- Analyse de l'eau destinée à la consommation humaine et eau chaude sanitaire
- Note de calculs acoustique: mesures des bruits d'équipements CVC à l'intérieur du bâtiment

A suivre en fonctionnement


Le suivi en phase d'exploitation (mission AMU) du projet NOUVEL'R est déjà programmé (voir contrat et déroulé de mission)

- Une **journée de sensibilisation** à l'installation des preneurs des 3 lots (prévue début 2022)
- Des visites de site permettant les **relevés des consommations** et les **enquêtes de satisfaction** pendant 2 années après livraison
- L'analyse des données recueillies et la comparaison aux données prévisionnelles
- La production de rapports de performance tous les 6 mois
- L'organisation et l'animation de la journée de retour sur usage au bout des 2 années à la commission BDM en fin de phase réalisation



Intelligence de chantier

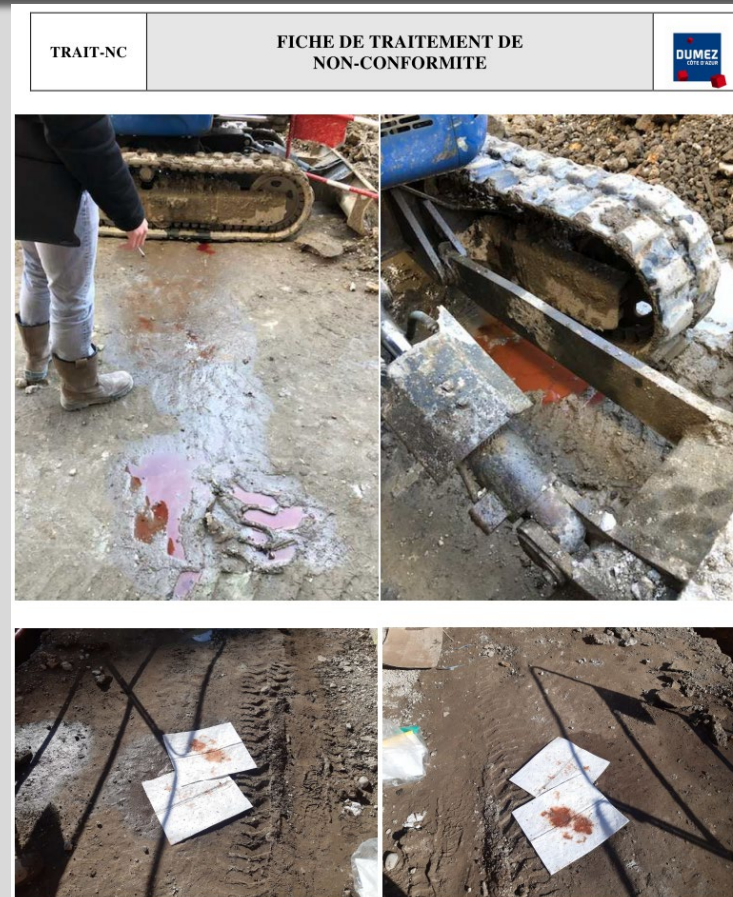
Des modifications sont survenues en phase chantier.
Celles-ci n'ont pas impacté la qualité environnementale du bâtiment.
Un tableau de suivi des modifications a été tenu à jour.

V6 23/06/21		NICE ARENAS - ILOT 3P2 - SOGEPROM SUIVI DES FTM DU PROJET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES		
Numéro	Titre	Description succincte	Documents à fournir par l'entreprise pour VISA	Vérification à faire par MOE pour validation
1	-	-	-	-
2	-	-	-	-
3	Mise en œuvre d'un faux-plancher technique bâtiment A et B	- Mise en œuvre d'un faux-plancher technique - Maintien architecturé - Mise à la terre - Suppression des goulottes, intégration de boîtiers au sol et complémentation de chemins de câbles pour cohérence de la distribution : 3PC / pote - Changement du type de maquette - Ajout de support sur les bords informatiques	Diffuser la fiche technique du bois lamellé-PEFC ou FSC	
4	-	Modifications à prendre en compte depuis l'indice préédant : - Le revêtement fin du PIR RDC de cette zone sera réduit de 10 à 3 cm (pas de siphon de sol), carrelage en pose collée sur sous-couche réalisée respectant classe de performance P4 - Présence des poteaux pour les réseaux et câbles	RAS	
5	Adaptation des réseaux EP et nivellements suivant les plans VPD	Les réseaux des poteaux pour les réseaux et câbles doivent être pris en compte dans les plans VPD transmis en date du 10/04/2019 et ces plans doivent être pris en compte, ainsi que les adaptations vers en réajustement du réseau EP à l'arrière des bureaux et ajout de 3 regards à grille : suppression du carreau à grille le long de la perspective remplacé par un regard à grille, un collecteur Ø200 et un carreau à grille en travers au droit du réseau EP Ø500 ; le carreau à grille au droit des bureaux est raccorcé et débarrassé au droit de la zone d'espaces verts ; ajout d'un carreau type Accortrain 160 devant l'espace vert des bureaux au droit de l'accès aux LT SR ; carreau raccorcé avec l'évacuation de l'architecte de l'espace vert vers le bassin EPS	RAS	
6	Modification du volume du bassin	Prise en compte des modifications du volume du bassin, conformément au PC et à la note d'assainissement indice C du 10/04/2019.	RAS, FTM intégrée à la conception	
7	Prestations relatives à l'éclairage extérieur	Modifications à prendre en compte depuis l'indice précédent. Cela résulte de l'intégration des exigences de la certification BREEM et de l'engagement du MOA : - Suppression des encastres pour éclairage des espaces verts et des réseaux d'alimentation de ces encastres ; - Les bornes lumineuses devront avoir une efficacité lumineuse supérieure à 60 lm/W ; - La proportion du flux des luminaires émise au-dessus du plan horizontal sera inférieure à 15% ; - Vu avec entreprise, présence de demandes complémentaires sur éclairage de façade	Diffuser les fiches techniques des produits et équipements permettant de valider les exigences suivantes : - Régulation sur luminaire + horloge GTB - Conformité avec les recommandations CIE : - Plus d'éclairage vers la route existante, donc pas d'encastres avec projection vers le haut - Proportion du flux des luminaires émise au-dessus du plan horizontal R _u < 15% - Niveau de flux CIE FC3 des luminaires - Valeur maximum d'éclairement des façades voisines < 10 lux (si risque évakal) - Intensité du luminaire < 10 000 cd - Luminance moyenne sur façade < 10 cd/m ² (si éclairage de façade) - Impact des 20 lux en tout point - Efficacité > 60 lm/W - Si présence de complément d'éclairage non prévu dans le marché, ce dernier devra se conformer aux exigences ci-dessus.	
8	Modifications hall résidence de tourisme	- Déplacement du bloc sanitaire et adaptation des évacuations et réseaux concernés. - Décalage de l'ensemble des appareils cf. plan archi : climatisation, éclairage, SS etc. + mise en cohérence des réseaux associés. - Mise en œuvre de cloisons vitrées toute hauteur et portes vitrées selon indication sur plan architecte - Mise en œuvre des nivellements et finitions de sols par locaux selon prestations prévues au marché - Mise en œuvre des faux-plafonds et finitions en plâtre par locaux selon prestations prévues au marché - Sujétions au lot gros œuvre (décaissage de dalle, réservations...)	Diffuser les fiches techniques des produits et équipements permettant de valider les exigences suivantes : - respect des étiquettes environnement de la NF HABITAT HQE/ CRQE et autres éco-labels pour les finitions sol et faux-plafonds et à l'acoustique si nécessaire selon notice acoustique - respect des exigences sur l'éclairage des parties communes de la NF HABITAT HQE (niveau Performance énergétique)	
9	Adaptations suite aux demandes des preneurs sur les bâtiments A et B (Amundi)	- Remplacement d'une échelle d'accès en toiture par un escalier - Motorisation des stores des bureaux - Mesure conservatoire lot Gros Œuvre pour mise en communication future des plateaux de bureau dans les parois de compartimentage (ouvertures de 2UP) - Faux-plafond en dalle 120x60 (Rockfon - ERIA) posé sur ossature de type T16 ou semi-encastré, finition lisse - Ajout d'électroniques au niveau des sanitaires - Mise en œuvre de mesure de contrôle d'accès dans les ascenseurs lot A et B - Ajout d'une PAC pour bâtiment A et B - Ajout d'un châssis vitré CF 1h sur les papiers d'ascenseur face aux portes des ascenseurs (2m ² par étage) - Ajout de vitrines pour les commerces en pied d'immeuble - Ajout d'une porte dans le Hall Hôtel à l'atmosphère +7.00NGF - En OPTION, indépendance de la Ventilation des Sanitaires	Diffuser les fiches techniques des produits et équipements permettant de valider les exigences suivantes : - performances du lot Gros Œuvre pour mise en communication future des plateaux de bureau dans les parois de compartimentage (ouvertures de 2UP) - respect des étiquettes environnement de BDM/ CRQE et autres éco-labels pour les finitions intérieures et à l'acoustique selon notice acoustique - conformité des facteurs solaires des protections solaires proposées en fonction des données STD/RT / pignons écrites du dossier Marché	Vigilance sur l'ajout d'une seconde PAC avec le calcul des polluants PuO1 du BREEM et adéquation avec DELC < 1000 kgCO2 eq / kW (à priori, pas de sujet si PAC de même efficacité) Respect des coefficients d'imperméabilisation à la parcelle en lien avec surface des toitures végétalisées et débits de fuite à la parcelle (CRQE)
		- RESIDENCE ETUDIANTE : A CHEFFREY EN OPTION : Stores screen occultant sur coulisses de type occultant 100% et monté sur coulisses à l'exclusion de câbles.	Diffuser les études permettant de valider les exigences suivantes : - respect des exigences de conception des calculs RT BREEM/ CRQE en fonction des stores - réglage (y.c. justifications E2 pour les bureaux) - respect des exigences de conception des calculs RT BREEM / CRQE, avec l'impact de l'option extraction SF sur les sanitaires en remplacement CTA DF (y.c. justifications E2 pour les bureaux)	

Qualité de chantier

- Suivi des non-conformités environnementales
4 fuites ont été signalées et traitées avec le kit anti-pollution
- Suivi des réclamations des riverains
3 demandes/plaintes ont été enregistrées et traitées.

TRAIT-NC		FICHE DE TRAITEMENT DE NON-CONFORMITE		DUMEZ	
CHANTIER: Nouvel'R - Extérieurs		ETABLIE PAR: Anne LOISEAU		DATE: 08/02/2021	
				FICHE NC N°: 3	
DESCRIPTION DE LA NON-CONFORMITE				CLASSEMENT DE LA NC	
NON-CONFORMITE LIEE A LA QUALITE <input type="checkbox"/> A L'ENVIRONNEMENT <input checked="" type="checkbox"/>				NC 1 Répétitive	
- OUVRAGE CONCERNE : Réalisation des aménagements extérieurs				NC 2	
- DESCRIPTION DE LA NON-CONFORMITE : Lors de la réalisation d'une tranchée pour le passage des réseaux extérieurs par notre sous-traitant SUD ROUTES, le flexible d'huile de la mini-pelle de terrassement a commencé à fuir.				NC 3 NC 4	
				NC FOURNISSEUR / SOUS-TRAITANT	
ORIGINE					
ANALYSE DES CAUSES					
Matière		Malgré un entretien régulier, le flexible a fuit. Cela peut-être dû à un coup.			
Milieu					
Méthodes					
X Matériels					
Personnel					
DOCUMENT(S) DE REFERENCE(S)					
RAS					
DELAI DE REALISATION : IMMEDIATEMENT					
DESCRIPTION DES MESURES DE REPARATION OU D'INTERVENTION :					
Intervention au sol grâce au Kit Antipollution présent dans le container chantier. Après évacuation de la pollution au sol ainsi que de l'huile hydraulique, dans les déchets dangereux, évacuation de la mini-pelle pour réparation. Un 1/4h Environnement est prévu dans une semaine avec l'équipe chantier pour rappeler la méthodologie d'utilisation du Kit anti-pollution.					
Date de mise en application de l'action corrective: 08/02/21		Vérification de l'Efficacité de l'action corrective : Nom : HAROUNE Grégory Date : 08/02/2021 Visa :			
Si NC 2 : Fiche transmise pour information au Maître d'Oeuvre le :		Date de décision du Maître d'Oeuvre:			
Si NC 3 : Proposition de réparation soumise à l'acceptation du Maître d'Oeuvre le :		ACCEPTÉE REFUSEE			
Si NC 4 : Proposition(s) adressé(s) au Maître d'Oeuvre le :					
CONSTAT DU TRAITEMENT DE LA NON-CONFORMITE					
L'ouvrage concerné est conforme au : 08/02/2021					
Constat effectué par : A. LOISEAU Le : 08/02/21 Visa : <i>[Signature]</i>					
Transmettre une copie au Responsable Qualité Environnement de l'Activité					
Indice de révision : A		Ce document est la propriété DUMEZ COTE D'AZUR Il ne peut être reproduit ou communiqué sans l'autorisation écrite du Directeur			
Date : 09/12/2014		Page 1/2			



Qualité de chantier

- **SME**
 - L'entreprise DUMEZ Côte d'Azur a un Système de Management Environnemental certifié ISO 14001.
- **Suivi des déchets**
 - Procédures de suivi
 - Mutualisation des bennes et trajets sur les différentes opérations du chantier
- **Limitation des consommations**
 - Suivi des consommations d'eau et d'électricité durant la période du chantier afin notamment d'identifier les surconsommations dues à des dysfonctionnements
 - Sur la base des relevés compteurs et vérifiés par les factures
- **Tableau de bord de suivi de la QEB**
 - Mis en place en phase réalisation
 - A destination des entreprises
 - Rappel des principales exigences environnementales à vérifier en phase chantier, ainsi que les documents justificatifs à fournir par les entreprises



TABLEAU DE BORD VISA - NICE ARENAS - ILOT 3/2P										Ven-3	31/01/2019
Documents	DESIGNATION PRODUIT	LIEU DE MISE EN ŒUVRE	Bâtiment concerné	Certificats n° concernés	Exigences environnementales à respecter	Éléments justificatifs à transmettre pour les produits mis en œuvre	Justificatif et proposition entreprise	Acteurs	Commentaires	Validation	Date de
LOT 00 - Exigences communes											
LOT 00 - COTE D'AZUR											
RAPPEL: les entreprises doivent obligatoirement attendre la validation des documents avant l'installation et pose sur chantier											
CTCF Lot 12 Page 152	Ventilo-convecteur		Bureaux	BREEM BDM	Caractéristiques ventilo-convecteur : - 2 usées (lithod ou fioul) - Vitesse ventilateur: 5 vitesses, dimensionné voir ci dessous - Puissance calorifique : 1 à 14 kW - Puissance frigorifique : 1 à 14 kW - Température d'eau : 7/12°C et 45/40°C - Moteur brushless HEEL. Les vitesses de soufflage d'air dans les locaux sont limitées en hiver à 0,2 m/s. Puissance électrique à vitesse max pour : 455 m³/h <= 0,08 W/m³/h (37 W) 1145 m³/h <= 0,08 W/m³/h (113 W)	- Fiche technique des équipements - PEP-Ecopasseport des Équipements - Avis technique	https://share.simerac-fig.com/18-2019/08/11/1470466625307001143_11	INGEROP	Visé par INGEROP D et ecustation Appt LAP 0047 Ajout NTA 0003 sur le PAP 0818 Ind 0 et 0868 Ind 0	00188 - VAO 00284 - VAO 00204 - VAO 00447 - REF	19/05/2020 19/05/2020 18/05/2020
CTCF Lot 19 Page 139	Thermostat		Bureaux	BREEM BDM	Caractéristiques thermostat: - Communicant avec la GTB (sans fils pour les bureaux) - Régulation électronique sur débit d'eau par vannes 2 voies (communicante sur GTB, maître / esclave) - Thermostat plage de température +5°C à +30°C - Possibilité de raccordement sur contact de feuillure - Composition = 1 bouton de réglage température, 1 interrupteur marche/arrêt, 1 inverseur manuel été/hiver, 1 interrupteur 3 vitesses de ventilation Gestion énergétique automatique selon les quatre allures	- Fiche technique des Équipements - PEP-Ecopasseport des Équipements - Avis technique	https://share.simerac-fig.com/18-2019/08/11/1470466625307001143_11	INGEROP			
CTCF Lot 24 Page 161	CTA BXA (double fluide air-neuf) échangeur rotatif)	Bâtiment A	Bureaux	BREEM	Caractéristiques : - Débits 12 200 m³/h à adapter suivant les locaux à raccorder, 500 Pa (à adapter suivant l'éseau et étude Evt) - Variation possible des débits via vanneur de fréquence 10 à 100% - Ventilateur à roue libre, Moteur EDM basse consommation, Rendement énergétique filtres propres (EPF) <= 2,06 kW/(m³/s) Efficacité de l'enveloppe (500 Pa / <100 Pa) : classe 12 Lw à respecter : - Lw en soufflage 84 dB(A) - Vers la gaine d'air extérieur 70 dB(A) - Lw à l'extraction 70 dB(A) - Vers la gaine d'air repris 85 dB(A) - Lw rayonnant de l'unité 82 dB(A)	- Fiche technique des équipements - PEP-Ecopasseport des Équipements - Avis technique	https://share.simerac-fig.com/18-2019/08/11/1470466625307001143_11	INGEROP	Visé par INGEROP D	VA08	08/01/2020

BREEM BDM	<p>Caractéristiques thermostat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communicant avec la GTB (sans fils pour les bureaux) - Régulation électronique sur débit d'eau par vannes 2 voies (communicante sur GTB, maître / esclave) - Thermostat plage de température +5°C à +30°C - Possibilité de raccordement sur contact de feuillure - Composition = 1 bouton de réglage température, 1 interrupteur marche/arrêt, 1 inverseur manuel été/hiver, 1 interrupteur 3 vitesses de ventilation - Gestion énergétique automatique selon les quatre allures 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche technique des équipements - PEP-Ecopasseport des équipements - Avis technique 	https://share.simerac-fig.com/18-2019/08/11/1470466625307001143_11	INGEROP
-----------	--	---	---	---------

Vue d'ensemble au regard de la Démarche BDM

